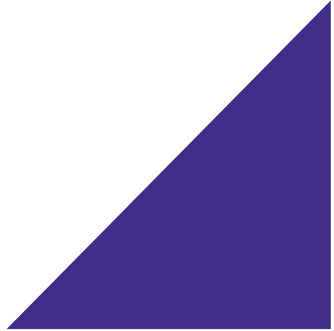
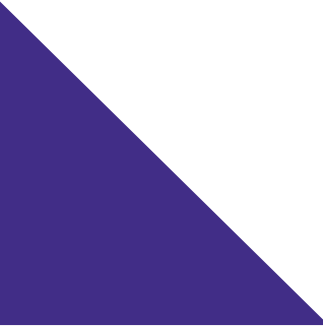




Volonté de faire

Inspirer de plus en plus d'individus au pays à faire un don de bienfaisance par testament.



Les informations contenues dans la présente proposition
sont sujettes à modification au fur et à mesure de l'évolution de la campagne.

Nous avons la possibilité d'accroître le financement des organismes oeuvrant pour le bien commun.

Les organismes de bienfaisance sont plus que jamais nécessaires. Ils sont les premiers à appuyer les personnes les plus vulnérables dans nos collectivités et à s'attaquer aux problèmes les plus urgents de la société.

Pourtant, alors que la demande auprès des organismes de bienfaisance augmente, le financement de ceux-ci ne suit pas le même rythme. L'économiste en chef d' « Imagine Canada » prévoit que d'ici 2026, le secteur caritatif aura besoin de 25 milliards de dollars pour répondre à une demande de services en forte hausse.

Heureusement une possibilité *colossale* se présente à nous, une source de fonds inexploitée grâce aux dons testamentaires.

En effet, encourager les gens à destiner ne serait-ce qu'une infime partie de leur succession aux causes qui leur tiennent à cœur pourrait permettre aux organismes de remplir leur mission sociétale.

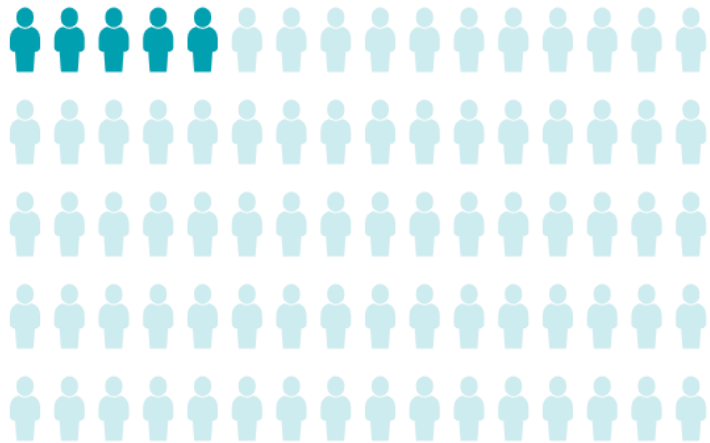
Actuellement, très peu de personnes au pays versent un don au moyen de leur testament à un organisme de charité. Nous voulons changer cela...

« Volonté de faire »
est la plus grande
campagne de notre
histoire pour faire des
dons testamentaires
aux organismes de
bienfaisance une
norme sociale.

 **VOLONTÉ**
DE FAIRE^{MD}
Faites un don testamentaire à votre image

Notre objectif de 10 ans

Actuellement, seuls 5 % des Québécois(es) et Canadiens(iennes) font un don testamentaire.



D'ici 2030, nous souhaitons que 8,5 % fasse un don testamentaire.



Générant un supplément de
40 G\$
pour
le bien
commun!

REMEMBER A CHARITY
IN YOUR WILL
Help the work live on...

« Volonté de faire » est inspirée du succès de la campagne [Remember a Charity](#). Dix ans après le début de la campagne, 8,5 % de la population du Royaume-Uni a fait un don testamentaire. Maintenant, 20 ans plus tard, cette proportion s'élève à 17 %.

Notre moyen pour y parvenir



Sensibiliser au mouvement
« Volonté de faire »

Remédier aux obstacles
et **accroître l'intérêt**

Fournir des ressources et
des outils pour **inciter à la
réflexion et à l'action**

**PASSER À
L'ACTION**

Notre [recherche](#) faite en 2019 montre que les principaux défis à surmonter sont les suivants :

- 1** 76 % des Québécois(es)/63 % des Canadiens(iennes) ne sont pas intéressé(e)s au don testamentaire et rejettent immédiatement l'idée, car ils croient que cela prive leurs proches;
- 2** 19 % des Québécois(es)/31 % des Canadiens(iennes) sont intéressé(e)s au don testamentaire, mais n'agissent pas. Cela s'explique par l'indécision concernant les organismes de bienfaisance, le manque de temps et la simple inaction.



Il n'est pas nécessaire de choisir entre vos proches et les causes qui vous tiennent à cœur. Vous pouvez soutenir les deux dans votre testament. Découvrez comment vous pouvez transformer le monde en faisant un don par testament en visitant volontedefaire.ca.

**J'aime ma fille.
J'aime aussi les arts.
Je pense aux deux.**

En savoir plus

VOLONTÉ DE FAIRE

VOLONTEDEFAIRE.CA
Soutenez vos proches et un organisme de bienfaisance dans votre testament [Learn More](#)

[Cliquez ici](#) pour voir les vidéos de la campagne.

Nos éléments de marketing

Le marketing pour « Volonté de faire » sensibilise les gens et s'attaque aux obstacles qui empêchent ces derniers d'envisager un don testamentaire.

Nos éléments de marketing sont essentiellement numériques en vue de joindre notre public dans toutes les régions. Les moyens publicitaires de la campagne s'étendent de septembre à mai chaque année :

- Facebook, Instagram, YouTube;
- Recherche Google;
- bannières publicitaires;
- journaux dans les grandes villes; (seulement en septembre)
- couverture médiatique dans des publications télévisées, radio et imprimées. (seulement en septembre et en mars)

Un aperçu...

Pendant la campagne de 2022-2023, nous continuerons d'utiliser nos publicités actuelles, et nous ajouterons une nouvelle publicité.



**Vous avez toujours su
donner généreusement.**

Continuez à partager l'amour.

Faites un don de charité par testament.

**VOLONTÉ
DE FAIRE™**

Pour en savoir plus, rendez-vous
sur volontedefaire.ca

Remarque : Ceci est une maquette destinée uniquement à illustrer le concept. Le montage d'images exclusives de « Volonté de faire » est en cours.

Visitez le site Web de la campagne à Volontedefaire.ca

Le site Web de campagne

Les éléments de marketing dirigent les gens vers le site Web de « Volonté de faire », qui propose des ressources et des outils permettant à ceux-ci d'envisager aisément un don testamentaire et prenez les mesures suivantes.

Sur le site, les utilisateurs ont la possibilité :

- de lire des articles de blogue pour en apprendre plus sur les dons testamentaires;
- d'utiliser le calculateur de legs pour découvrir comment faire profiter leurs proches et leurs causes;
- de trouver les organismes de charité à soutenir;
- de trouver des spécialistes pour les guider;
- de s'inscrire à notre liste de diffusion pour recevoir d'autres conseils, notamment une invitation à un webinaire en ligne sur la planification successorale.

En septembre 2021, « Volonté de faire » a été lancée à travers le pays pour la toute première fois. Au cours des deux premiers mois, elle a produit des résultats très impressionnants!

- 13 % des Québécois(es) / 11 % des Canadiens(iennes) connaissaient la campagne après 2 mois;
- 38 % ont déclaré être plus susceptibles de faire un don testamentaire après avoir vu nos publicités;
- 130 000 utilisateurs sur le site Web;
- 11 571 actions prises sur le site Web*.

* Utiliser le calculateur de legs, communiquer avec un conseiller financier, un avocat ou un notaire, rechercher un organisme de bienfaisance et l'ajouter à la liste, ou demander plus d'informations sont des actions laissant présager un don testamentaire.



Photo: iStockphoto.com

Contenu commandité

Saviez-vous que votre testament est un outil de changement puissant et non un simple document juridique? Vous pouvez tout à fait soutenir ceux que vous aimez tout en appuyant des causes qui vous tiennent à cœur. Vous n'avez pas à faire l'un ou l'autre. En fait, si davantage d'individus faisaient les deux, des milliards de dollars pourraient être consacrés au pays à la création d'un monde meilleur. Il est important de bien y réfléchir.

« Joindre la campagne, c'est joindre la force d'un réseau qui permet une amélioration de la notoriété de notre cause. Les résultats obtenus ont été au-delà de nos attentes. »

 Edith Lalanne, Directrice générale.
Coeliaque Québec

Faire des dons testamentaires une norme sociale nécessite un effort collectif.

« Volonté de faire » mise sur un regroupement d'organismes de bienfaisance et de professionnels financiers et juridiques novateurs qui voient le potentiel des dons testamentaires pour développer la philanthropie. Les partenaires de « Volonté de faire » s'investissent dans la campagne et contribuent à propulser le mouvement.

Pourquoi devenir partenaire de Volonté de faire?
Les legs caritatifs constituent le nouvel élément pionnier du financement pour les organismes de bienfaisance. Lorsque vous adhérez à la campagne, votre organisme de bienfaisance est vu par un bassin croissant de gens qui envisagent pour la première fois de faire des dons testamentaires. De plus, vous profitez de ressources de formation et de marketing pour tirer parti de la campagne et aborder le sujet des dons testamentaires de nouvelles façons.

[VOLONTÉ DE FAIRE](#)
Apprendre et planifier ▾
Faire un don par testament ▾
Français ▾
COMMENCEZ

[← Trouver un autre organisme](#)



WWF-Canada

ANIMAUX, ENVIRONNEMENT

À propos

La vision à long terme du WWF-Canada est simple : une faune abondante, des changements climatiques maîtrisés et une nature et des populations épanouies. Toutefois, sans intervention urgente, cet avenir est compromis.

Pensez à un enfant âgé de 5 ans aujourd'hui. Il entend parler ou est témoin de feux de forêt, d'inondations et de vagues de chaleur qui se produisent partout dans le monde. Quand il aura 15 ans, ces catastrophes seront courantes. Quand il aura 30 ans, la banquise estivale de l'Arctique aura entièrement disparu, ce qui bouleversera les conditions météorologiques à l'échelle mondiale et menacera les fondements des écosystèmes arctiques. Quand il aura 50 ans, le niveau des mers continuera de grimper et affectera les communautés côtières. Et quand il aura 75 ans, la température de notre planète pourrait avoir augmenté de 4 degrés. D'innombrables espèces s'éteindront et de larges étendues seront inhabitables.

Comment votre don sera utilisé

Repensez à cet enfant de 5 ans. Aujourd'hui, il fait pousser des fleurs indigènes dans le jardin de ses grands-parents. Quand il aura 15 ans, 30 % des terres, des eaux douces et des océans seront protégés. Quand il aura 50 ans, biodiversité sera florissante. Et quand il aura 75 ans, notre climat retrouvera son équilibre.

Calculer votre don potentiel ci-dessous ▾

☰ + Ajouter à ma liste d'organismes caritatifs ?
✉ Communiquer avec votre notaire ou avocat(e) ?

Renseignements sur l'ORGANISME DE BIENFAISANCE

Nom légal
Fonds mondial pour la nature Canada (World Wildlife Fund Canada)

Votre page de campagne

Les partenaires caritatifs ont leur propre page sur le site Web de « Volonté de faire ». Elle est accessible au public via la page [Trouvez des organismes de charité](#) sur laquelle les utilisateurs envisageant de faire un don testamentaire peuvent découvrir les causes auxquelles contribuer, et prendre des mesures en vue d'un legs caritatif.

La page de recherche d'organismes est l'une des plus fréquentées du site Web, avec une moyenne de **36 000 visites** en seulement 2 mois.

Les organismes de bienfaisance se joignant à « Volonté de faire » peuvent personnaliser leur page et visualiser à tout moment le nombre de visites et d'actions effectuées sur cette dernière.

La trousse de marketing

Les partenaires caritatifs ont aussi accès à une nouvelle trousse de marketing chaque année. Elle leur permet de profiter de la campagne pour s'adresser aux donateurs et leur parler des possibilités qu'offre le don testamentaire.

La trousse contient des communications prérédigées, des images statiques et des vidéos avec comarquage « Volonté de faire », des messages clés et une proposition de calendrier de communications. Les ressources fournies sont établies selon les meilleures pratiques tirées de l'expérience de la campagne.



Fondation Santé Gatineau posted a video to the playlist ...
Volonté de faire.
24 November at 07:00 · 🌐

Mythe N° 4. J'aimerais faire un don testamentaire mais il est trop tard car j'ai déjà écrit mon testament.

Saviez-vous qu'en moyenne les gens modifient leur testament deux ou trois fois au cours de leur existence ? Pour ajouter un don à un organisme de charité dans votre testament il suffit de faire connaître vos intentions à ceux qui ont rédigé vos documents en premier lieu.

La fondation s'est joint à la campagne nationale #volontedefaire pour plus d'information visitez ... See more

Maison Gilles-Carle
2, 2021 · 🌐

vous annoncer que nous nous sommes associés à la
té de faire ! 🌟

est un mouvement national visant à sensibiliser le
r qu'a chaque personne de faire une différence grâce

n petit pourcentage de votre patrimoine laissé à la
n Gilles-Carle peut avoir un impact important pour la
n laissant la plus grande partie à vos proches? Cela
éd... See more

2

Like Comment Share

VOLONTÉ DE FAIRE
Faites un don testamentaire à votre image

2 Shares

Like Comment Share

Votre testament peut en faire plus !

Un aperçu...

La trousse de marketing de 2022-2023 fournira nos publicités actuelles, et ajoutera une nouvelle publicité de comarquage.



Remarque : Ceci est une maquette destinée uniquement à illustrer le concept. Le montage d'images exclusives de « Volonté de faire » est en cours.

Les partenaires profiteront de nouvelles ressources, notamment :

- 4 nouveaux courriels et messages sociaux prérédigés;
- les publicités de « Volonté de faire » (vidéos et images statiques) pour le comarquage;
- la possibilité d'inviter les donateurs à un webinaire en ligne sur la planification successorale;
- une proposition de calendrier de communications;
- des messages clés;
- les marques de « Volonté de faire ».

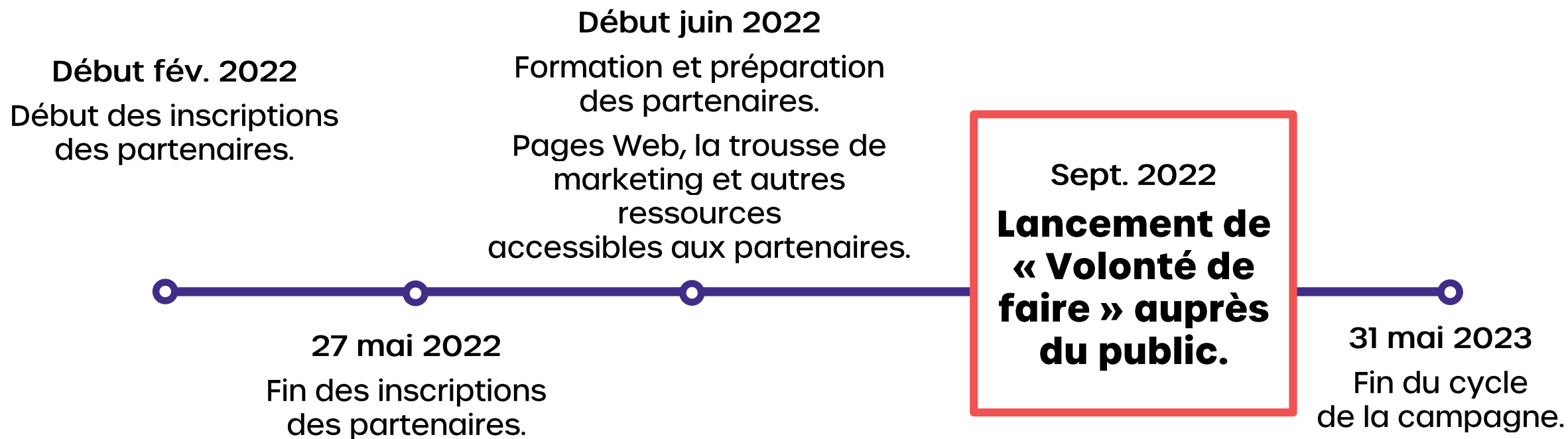
La formation et le réseautage



Les partenaires caritatifs sont invités à découvrir les principes fondamentaux des dons planifiés à l'occasion d'un cours offert gratuitement par l'[ACPDP](#), le principal organisme de formation sur la planification stratégique des dons.

Ils profitent aussi d'une adhésion gratuite à l'ACPDP. Les [avantages de l'adhésion](#) comprennent des ressources et des modèles pour la planification des dons, des outils comme « Accès à l'avis de conseillers », ainsi que le bénéfice d'un réseau et d'un mentorat auprès de ressources tant caritatives que professionnelles.

La prochaine campagne « Volonté de faire » sera lancée à travers le pays en septembre 2022!



La date limite d'inscription à la prochaine campagne est le 27 mai 2022.

Votre partenariat

Les frais annuels des partenaires caritatifs sont fondés sur la moyenne des derniers trois ans du total de vos revenus de collecte de fonds. À cet effet, nous nous reportons à votre dossier fiscal affiché dans [la base de l'ARC](#) – lignes 4500, 4510, 4530, 4575 et 4630 de l'annexe 6.

Catégorie	Total des revenus de collecte de fonds	Frais annuels de partenariat, engagement d'un an	Frais annuels de partenariat, engagement de 2 ans
J	< 250 k\$	599 \$	449 \$
I	250 k\$-1 M\$	2 390 \$	1 793 \$
H	1-2 M\$	3 995 \$	2 996 \$
G	2-4 M\$	4 950 \$	3 713 \$
F	4-6 M\$	5 975 \$	4 481 \$
E	6-8 M\$	7 950 \$	5 963 \$
D	8-10 M\$	9 450 \$	7 088 \$
C	10-20 M\$	10 095 \$	7 571 \$
B	20-50 M\$	10 450 \$	7 838 \$
A	> 50 M\$	12 100 \$	9 075 \$

Si vous faites partie des **partenaires fondateurs** qui se sont joints à « Volonté de faire » en 2020 ou 2021, contactez-nous pour connaître les tarifs de ce groupe.

Avantages des partenaires

- 1** Une page dédiée sur le site Web de « Volonté de faire »
Mettez en valeur votre organisme pour public envisageant de faire un don testamentaire.
- 2** La trousse de marketing de « Volonté de faire »
Profitez de communications prérédigées, d'éléments visuels avec comarquage, de messages clés et plus encore.
- 3** De la formation sur les dons planifiés.
Assistez gratuitement à un cours de l'ACPDP sur les principes fondamentaux des dons planifiés et obtenez une adhésion gratuite de membre de l'ACPDP.



**Rejoignez notre communauté de 500 partenaires
caritatifs, financiers et juridiques
partout au pays !**

Devenez partenaire à :
<https://www.cagp-acpdp.org/fr/volonte-de-faire>



Vous avez des questions? Communiquez avec Nancy Ho,
gestionnaire de la campagne, nho@cagp-acpdp.org.